

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 46

Artikel: Anecdotes suisses : trois hommes forts du canton des Grisons
Autor: Nessler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176763>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

moitié et lit quelques pages d'un roman qu'il abandonne bientôt pour fumer une pipe. Charmé d'être trop tard pour le service divin, il pense qu'il suffit d'y aller une fois tous les six mois, et consulte son porte-monnaie afin de s'assurer s'il offre des ressources suffisantes pour les plaisirs de l'après-midi ; puis il se dandine dans sa chambre d'un air ennuyé, déplore un moment les excès de la veille, pallie ses fautes par mille considérations, s'accuse et se pardonne à la fois. Soudain, il prépare sa toilette, avec un air de contentement qui, chez lui, ferait croire que cette enveloppe extérieure relève le moral. Il se pare de ses plus beaux habits, dispose en festons sa chaîne de montre, tourne sa moustache, allume un cigare, prend sa canne, sort dans la rue et rencontre un ami auquel il s'adresse par cette phrase malheureusement trop usitée chez les Vaudois : « *paies-tu rien ?*... »

On sait comment finit un dimanche ainsi commencé.

L'homme sérieux est matinal, le dimanche comme les autres jours ; debout à 6 heures, il se barbouille le visage d'eau fraîche, se rase lui-même et ne permet pas qu'un barbier lui passe la main sur le visage. Quelques minutes suffisent à sa toilette simple et propre. Il parcourt ensuite ses appartements, constate les petits dégâts qui s'y sont fait pendant la semaine, administre quelque correction à ses enfants, adresse des reproches à sa domestique qui prodigue le bois, s'assure si ses vases de cave ne coulent pas, trouve que son vin est trop bon pour être bu chaque jour à table, et, réfléchissant aux dépenses du ménage, aux réparations à faire, il accable sa famille de ses plaintes et gronde à tout propos. Interrrompu par le son des cloches, il prend son gros psautier à crochets d'argent et sort tout en pensant à ses affaires, à quelque procès intenté au voisin. Méditant ainsi sur ses intérêts et marchant tête baissée, il s'achoppe contre l'escalier de l'église et se souvient qu'il se rend au prêche.

Dans l'après-midi, il prendra son air comme il faut, ira se promener avec sa famille qu'il a agonisée le matin par ses plaintes et aura soin, à la vue de la campagne, d'exprimer ses doutes sur les récoltes, sur la cherté probable des denrées pendant l'hiver, la nécessité de s'imposer certaines privations et limiter autant que possible les dons aux pauvres. Il n'y a cependant que quelques instants qu'il écoutait avec gravité un sermon ayant pour texte ce passage de l'Evangile : « Ne vous mettez pas en peine pour le lendemain. »

Ainsi va le monde.

L'homme religieux se lève à 8 heures, passe sa robe de chambre, met ses pantoufles brodées et se laisse choir dans le moelleux d'un fauteuil, une bible à la main. Si par hasard il tombe sur ce passage : N'amassez pas des trésors sur la terre, car là où est votre trésor là aussi sera votre cœur ; » il fait une petite moue et pense qu'il ne faut pourtant pas prendre ce passage à la lettre. Il ferme bientôt le livre, car quelque chose

l'inquiète ; il a rêvé qu'un voleur s'était introduit dans son domicile !... Saisissant son trousseau de clefs, il veut avoir la conviction que les rêves ne sont que chimères et compte ses piles d'écus qu'il fait glisser entre ses doigts avec une grâce, une facilité remarquables ; aucun ne lui a jamais échappé.

Tout en fouillant dans son secrétaire, ses regards s'arrêtent sur ses baux à loyer ou à ferme, et, malgré son cœur excellent, il est forcé de reconnaître que ces actes sont trop avantageux pour les preneurs ; que vu les frais occasionnés par ses fils qui se vouent à la théologie, à la médecine ou à quelque autre art libéral, il est très-naturel d'augmenter le prix de ses loyers et de faire le moins de réparations possibles.

Satisfait de la justesse de ce calcul auquel il est conduit par des circonstances exceptionnelles et non par amour pour les biens de ce monde, il se rend à l'église. Après le sermon, il fera le tour de sa propriété, non pour y travailler, car le dimanche on ne travaille pas, mais pour y prendre l'air et y faire de pieuses réflexions.

Cependant, il est de ces nécessités dont l'urgence est incontestable ; remarquant que les moineaux mangent ses groseilles, il improvise un épouvantail au moyen d'un bâton et d'un vieux chapeau dont il ne se dessaisit qu'avec peine, et ferme les ouvertures de la haie par où le maraudeur pourrait attraper quelque fruit ; tout cela n'est pas travailler. Enfin, lorsqu'il s'est assuré qu'aucun être, excepté les mouches, ne peut pénétrer chez lui sans sa permission, il termine en famille, dans une douce satisfaction d'esprit et de cœur, le jour consacré au service de Dieu et à l'oubli des biens de la terre.

Empressons-nous de constater, en terminant, que dans les trois classes de personnes dont nous venons de parler, il est d'heureuses mais trop rares exceptions.

L. M.

Anecdotes suisses.

I.

TROIS HOMMES FORTS DU CANTON DES GRISONS¹.

Au sein des Alpes rhétiniennes, il y eut de tout temps des hommes doués d'une force prodigieuse, qui ne craignaient nullement de lutter avec des ours et des loups, et dont les massives armées de pointes ressemblaient plutôt à des avalanches foudroyantes qu'à l'étoile du matin, dont elles empruntaient le nom par plaisanterie guerrière. Dans les longues soirées d'hiver, quand le grand-père ou l'aïeul occupe le banc du fourneau, et que toute la famille est rassemblée dans la petite chambre, il lui arrive souvent de mettre de côté

¹. Vozz BERNA, *Album schweizerischer Dichter. Zweiter Jahrgang, herausgegeben von den Chuzen in Bern. Bern, Hallersche Buchdruckerei und Verlagshandlung 1864.*

sa grande pipe fabriquée par lui-même et de prendre part à la conversation des jeunes gens, comme il les appelle, quand même ils auraient déjà dépassé la soixantième année. Or, écoutez maintenant ce qu'il dit d'un ton d'autorité qui ne souffre aucune réplique :

« Tout ce que vous dites de vos prouesses actuelles, cela vaut autant, voyez-vous, que les cendres de la pipe que je viens de vider. Du temps de mon grand-père ou de mon aïeul, il y a peut-être plus d'un siècle, le canton des Grisons possédait encore des hommes qui avaient de la force dans les bras et de la vigueur dans le poignet. Vous savez ce qu'on raconte de l'homme sauvage qui doit à sa force prodigieuse l'honneur de figurer comme tenant de l'écusson des Grisons. On raconte de lui qu'un jour il arracha un jeune sapin pour s'en servir comme bâton. Eh bien, *Ulric Schoch de Malix* était un homme de cette trempe-là. On l'appelait ordinairement le *robuste Uoli de Malix*, et il n'avait pas volé ce nom, il le méritait bien. Si notre canton n'avait qu'une seule compagnie d'hommes comme lui, nous n'aurions pas besoin de fusils, ni de canons pour nous défendre contre nos bons amis, les Français, et nos aimables voisins, les Autrichiens. Ah ! comme il a su tenir en respect ces derniers ! Ecoutez comme il a fait valoir un beau jour ses droits de propriétaire et de père de famille.

Pendant qu'il était occupé à couper du bois dans la forêt, huit soldats autrichiens avaient assailli sa maison, et voulaient profiter de son absence pour la piller ; mais au moment où ils s'attendaient le moins à être obligés de rendre compte de leur visite peu amicale, voici Uoli qui revient de la montagne avec une pesante charge de bois sur le dos et appuyé sur un jeune tronc de chêne. Il avait entendu de loin déjà les cris et les jurons des Autrichiens qui se disputaient avec la femme et les enfants du montagnard ; mais il n'avait pas jugé à propos de se débarrasser de sa charge avant d'être arrivé à l'endroit où il voulait la déposer. « Cela ne presse pas tant, pensa-t-il, ils ne perdront rien pour attendre ! »

Quelques minutes après, le voici devant sa porte, il jette son bois par terre, prend la corde dont il s'était servi pour lier son fagot, et la main armée du jeune chêne, il entre dans la maison. Pendant deux ou trois minutes on entendit des hurlements affreux interrompus par le bruit d'une grêle de coups qui les firent promptement cesser. Quelque temps après, Uoli reparut sur le seuil de la porte, traînant après lui les cadavres des huit Autrichiens qu'il avait assommés et liés ensemble avec sa corde. N'étant pas tout-à-fait sûr de l'efficacité de ses coups, et craignant que l'un ou l'autre de ces brigands ne s'avisât de revenir à la vie, il ne voulut pas laisser son œuvre inachevée. Le gouffre de la *Rabiusa*⁴ me garantira contre le danger de faire

⁴ *Rabiusa* ou *Rabiosa* est le nom qu'on donne à un torrent du canton des Grisons qui parcourt la vallée de Churwalden et se jette, près d'Araschgen, dans la Plessur. Les débordements en sont quelquefois terribles. (LERESCHE, Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse).

une seconde exécution, dit-il en grommelant entre ses dents, au moment où il jeta les corps dans les ondes irritées du torrent, qui les emportèrent rapidement.

» Un jour, Baldiron, le chef de ces hordes sauvages qui avaient envahi et subjugué pour quelque temps la malheureuse Rhétie, affaiblie par des guerres civiles, avait invité le redoutable montagnard à venir dîner avec lui à Coire, où il avait établi son quartier-général. Ulrich ne se fiait nullement à la parole du général autrichien, qui lui avait promis de ne lui faire aucun mal, mais sûr de son bras et de son glaive, il accepta l'invitation et se présenta au temps fixé. Pendant le repas, Baldiron avait donné ordre à une compagnie de ses troupes d'arrêter son hôte et de le transporter à Innspruck pour montrer au gouvernement du landgraviat de Tyrol un échantillon des géants qu'il avait à combattre dans les Grisons. Mais Uoli tira son glaive et se fraya un chemin sanglant à travers les Autrichiens ébahis. Il revint à Malix sans une seule égratignure et content comme Samson, quand les Philistins avaient éprouvé la force de son bras.

Dans l'année 1628, Ulrich fut attaqué par la peste; cette maladie contagieuse avait quelque rapport avec le choléra-morbus, elle pouvait être guérie par une transpiration abondante. Le montagnard effrayé courut à Obervatz, mit sur chacune de ses épaules un muid de vin et retourna chez lui sans ralentir son pas. Malgré cet effort, ou peut-être par suite de cette fatigue excessive, il succomba à ce terrible fléau, qui enleva une foule d'autres victimes. »

(La suite prochainement.)

La Coulisse et la Banque

La coulisse ayant monté tout l'été,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse fut venue ;
Point d'argent, point de crédit,
Pour payer pas de répit ;
Elle alla crier famine
A la banque sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques sous pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle ;
— Je vous paierai, lui dit-elle,

Fin courant, délai légal,
Intérêt et principal.

(La banque n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut).

— Que faisiez-vous au temps haut ?
Dit-elle à cette emprunteuse.

— Nuit et jour, de tout venant.
J'achetais, ne vous déplaise.

— Vous achetiez, j'en suis fort aise ;
Eh bien ! vendez maintenant.

Pour la rédaction : H. RENOU, L. MONNET.